

LETTRE D'UN OFFICIER.

Un ami du Ficare nous communique une lettre que lui écrit un officier de sa famille qui, venu du Maroc, où il avait mené une dure campagne, fut blessé grièvement dès le début de la guerre. Voici, de cette lettre émouvante, un extrait où l'officier qui l'écrivit dit en peu de lignes, fort simples et fort belles, la vie et la mort d'un de ses parents:

A peine commençais-je à sortir, hors de danger, que nous apprîmes la mort de notre pauvre Xavier.

Au début de la campagne, il commandait le fort de Troyon. Au moment de notre offensive sur la Marne, l'armée de Metz détachait un corps de 42.000 hommes avec mission de s'emparer du fort de Troyon, de franchir la Meuse et de tomber sur les derrières de notre aile droite. Xavier n'avait que 600 hommes, une trentaine de canons. Pendant cinq jours, il a tenu héroïquement, résisté à un bombardement effroyable, repoussé plusieurs assauts. Le 14 septembre, quand une division de Toul réussit à le dégager, il n'avait plus un mur intact, plus un canon en batterie, mais le drapeau flottait sur l'emplacement du fort et l'ennemi avait dû battre en retraite. La croix de la Légion d'honneur lui fut aussitôt remise. Il était blessé assez sérieusement.

Moins de deux mois après, inconspicue ment guéri, il rejoignait son régiment à Verdun. Il faisait la campagne d'hiver dans les tranchées. Le 27 mars, à l'assaut des ouvrages ennemis de Marcheville (est de Verdun), il tomba frappé à bout portant, après avoir franchi les chevaux de frise et les réseaux de fil de fer, au moment où il sautait dans la tranchée allemande. Il n'a pas souffert. Sa conduite avait été admirable. Tous le respectent, mais nous en sommes fiers. Ma belle-sœur et ma mère ont supporté courageusement cette peine, comme Xavier lui-même le leur avait demandé dans sa dernière lettre, qu'il écrivait quelques heures avant d'aller à l'attaque d'où il savait qu'il ne reviendrait pas. Si nous le pouvions, après la guerre, nous ferons transporter son corps au pied du fort de Troyon, face à la Lorraine et à l'Alsace qui auront été pour lui la terre promise où Dieu ne lui a pas permis d'entrer.

ATHENEES LOUISIANAIS.

Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1006 de la Banque Sibiérienne, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.

Sur la Supériorité des Alliés.

Le correspondant du "Sun" de New-York télégraphie à son journal: "On ne peut pas revenir du front sans rendre hommage à la calme confiance des troupes. Les soldats se rendent bien compte qu'une nouvelle campagne d'hiver les attend mais on ne voit ni on n'entend aucun signe de découragement."

Comme le service médical a été récemment l'objet de fortes critiques formulées à la Chambre des Députés, le correspondant du "Sun" a saisi l'occasion de se rendre compte s'il existait quelques mécontentements parmi les officiers et leurs hommes. Les questions ont paru incompréhensibles à ceux à qui il les adressait, et leurs réponses au lieu de formuler des plaintes, prenaient une forme admirative en parlant du travail étonnant que comportent les secours rapides donnés aux blessés et leur transport vers les hôpitaux.

L'ABEILLE

de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS (Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches

A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:03 p. m. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'Agent des Billets, ou téléphonez Main 000.

ATHENEES LOUISIANAIS.

Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1006 de la Banque Sibiérienne, Nouvelle-Orléans.

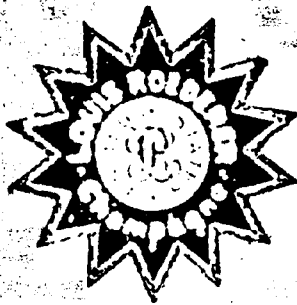
Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.

THIBODEAUX ET MEYER

ENTREPRENEURS GENERAUX. Membres de la Bourse des Constructeurs et Fournisseurs, et Constructeurs de Maisons Modernes. 811-13 Balise Audubon. Phone Main 2912. Nouvelle-Orléans, La. 6 Juin-1 an-dim

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS



Exigez l'Etoile Comme Garantie PAUL GELPI & FILS AGENTS

227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans En faisant vos commandes mentionnez l'ABEILLE. S. V. P.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Table of train departures for Texas and Pacific R.R. including destinations like Fort Worth, Dallas, and Houston.

ARRIVEE

Table of train arrivals for Texas and Pacific R.R. including destinations like Fort Worth, Dallas, and Houston.

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

Station Union.

DEPART

Table of train departures for New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

ARRIVEE

Table of train arrivals for New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Table of train departures for Illinois Central R.R. including destinations like Chicago, St. Louis, and St. Paul.

ARRIVEE

Table of train arrivals for Illinois Central R.R. including destinations like Chicago, St. Louis, and St. Paul.

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Table of train departures for Southern Pacific Company including destinations like Houston, Galveston, and Dallas.

ARRIVEE

Table of train arrivals for Southern Pacific Company including destinations like Houston, Galveston, and Dallas.

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Table of train departures for Yazoo and Mississippi Valley R.R. including destinations like Baton Rouge and Natchez.

ARRIVEE

Table of train arrivals for Yazoo and Mississippi Valley R.R. including destinations like Baton Rouge and Natchez.

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Table of train departures for New Orleans Great Northern R.R. including destinations like Baton Rouge and Natchez.

ARRIVEE

Table of train arrivals for New Orleans Great Northern R.R. including destinations like Baton Rouge and Natchez.

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines. Station Terminus, rue Canal. GULF COAST LINES (FRISCO). 7:10 p. m. Houston, Galveston, Brownsville et autres points du Texas. 8:30 a. m. "Texas Daylight". 7:45 a. m. Baton Rouge, Opelousas, Bogalusa, Thibodaux, Brownsville, Nord Texas. 9:30 p. m.

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES (FRISCO). 7:00 a. m. Pointe-à-la-Hache, Pass'r. 4:30 p. m. Tous les jours excepté dimanche. 5:00 p. m. Pointe-à-la-Hache, Pass'r. 9:30 a. m. Tous les jours. 7:30 a. m. Pointe-à-la-Hache, Pass'r. 6:10 p. m. Dimanche seulement. 8:00 a. m. Shell Beach Motor. 9:00 a. m. Tous les jours excepté dimanche. 8:00 a. m. Shell Beach Motor. 9:00 a. m. 8:00 a. m. Sportsman's Special, Shell Beach. 5:45 p. m. 5:00 p. m. Shell Beach Motor. 7:45 p. m.

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal. ARRIVEE. New York et Nouvelle-Orléans Limited. 7:30 a. m. Washington et New-York Mail. 8:35 a. m. Birmingham et Cincinnati. 9:35 a. m. Asheville Express. 9:35 a. m. Louisville et Cincinnati. 9:35 a. m. Memphis et Jacksonville. 11:45 a. m. Mobile Accommodation. 11:45 a. m. Montgomery Accommodation. 11:45 a. m. Gulf Coast Excursion. 8:05 p. m. DEPART. New York et Nouvelle-Orléans Limited. 9:35 p. m. Washington et New-York Mail. 8:30 p. m. Birmingham et Cincinnati. 8:30 p. m. Asheville Express. 8:30 p. m. Louisville et Cincinnati. 8:30 p. m. Memphis et Jacksonville. 11:45 p. m. Mobile Accommodation. 11:45 p. m. Montgomery Accommodation. 11:45 p. m. Gulf Coast Excursion. 7:36 a. m. Dimanche Gulf Coast Excursion. 7:36 a. m.

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal. DEPART. New York et Washington. 7:30 p. m. Cincinnati et Asheville. 7:30 p. m. Cincinnati et Asheville. 8:15 a. m. St. Louis et Chicago. 8:15 a. m. St. Louis et Chicago. 10:10 p. m. Meridian Local. 4:44 a. m. Hattiesburg Local. 8:10 a. m. Excursion du dimanche. 7:16 a. m. ARRIVEE. Cincinnati et Asheville. 9:40 a. m. St. Louis et Chicago. 9:40 a. m. Cincinnati et Asheville. 10:10 p. m. St. Louis et Chicago. 10:10 p. m. Meridian Local. 4:44 a. m. Hattiesburg Local. 8:10 a. m. Carrière et points intermédiaires. 7:35 p. m.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal. No. 2. 3:00 p. m. Dép. Nouvelle-Orléans Arr. 8:05 a. m. 5:00 p. m. Dép. Baton Rouge Arr. 5:30 a. m. 8:50 p. m. Dép. Baton Rouge Arr. 5:30 a. m. 10:30 p. m. Dép. Angola Arr. 5:35 a. m. 12:35 a. m. Dép. Manassa Arr. 11:35 p. m. 12:40 a. m. Arr. Alexandria Arr. 10:25 p. m. 9:10 a. m. Dép. Alexandria Arr. 10:55 p. m. 3:35 a. m. Dép. Aloha Arr. 8:45 p. m. 7:30 a. m. Arr. Shreveport Arr. 9:00 p. m. No. 3. 6:55 a. m. Dép. Nouvelle-Orléans Arr. 7:40 p. m. 12:40 p. m. Arr. Baton Rouge Arr. 10:25 p. m. 10:00 a. m. Dép. Baton Rouge Arr. 4:00 p. m. 12:00 p. m. Arr. Angola Arr. 10:25 p. m. 6:30 a. m. Dép. Shreveport Arr. 7:15 p. m. 9:24 a. m. Dép. Campt Arr. 4:31 p. m. 11:50 a. m. Arr. Alexandria Arr. 9:00 p. m.

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON. ANNONCE JUDICIAIRE. Succession d'Antoine C. Babin, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 112,618—Par C. A. Tessier & Fils, C. A. Tessier, Encanteur, Bureau, 151 rue Carondelet. Le 9 novembre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés, 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un acte de date du 5 octobre 1915, de l'Honorable J. B. Kerlerec, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division 2, daté et signé de 29 septembre 1915, dans l'acte et-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir: 1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 138, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes de face à la rue Kerlerec, par une profondeur de cent seize pieds, six pouces et sept lignes vers la rue Bourbon, et d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 139, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 140, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 141, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 142, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 143, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 144, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 145, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 146, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 147, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 148, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 149, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 150, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 151, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 152, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 153, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 154, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 155, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 156, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 157, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 158, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 159, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 160, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 161, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 162, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 163, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 164, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 165, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 166, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 167, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 168, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 169, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 170, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 171, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 172, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 173, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, lequel dit lot est désigné par le No. 174, borné par les rues Kerlerec, Bourbon, Houmae et Dauphine et par le canal de la rue de la Vierge, d'une superficie de quatre-vingt-trois pieds, neuf pouces et sept lignes en largeur à l'arrière. Les améliorations sont un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l